



Diffamation sur le lieu de travail

Par **tora**, le **14/03/2008** à **17:34**

bonjour, rnrnJe suis déléguée du personnel dans la société Adrexo, actuellement je rencontre des problèmes avec mon chef de centre. Un distributeur porte atteinte à ma réputation comme quoi mes élections ont été truquées et que j'étais au courant. J'aimerais savoir les recours que j'ai contre ce monsieur et mon chef de centre. De plus, une personne mal intentionnée m'a piégée en se faisant passer une personne de la société. Lors de la réunion avec mon chef de centre, j'ai évoqué cette personne mais je ne l'ai pas citée et j'ai rapporté les propos qu'elle avait rapporté. Depuis mon chef de centre l'a rapporté à la personne évoquée et depuis je suis le petit vilain canard de l'entrepôt. Si cette personne décide de porter plainte qu'est-ce que j'en encours? J'ai présenté mes excuses auprès de la personne incriminée et admise ma faute. Depuis, les relations sont tendues et mon chef de centre me discrédite auprès de tous les distributeurs. Que puisse faire pour arranger la situation sans qu'on arrive à un point de non-retour. Merci de me répondre